

DES EFFETS DU RÉGIME MÉDITERRANÉEN

Jean-Luc Proutat

Pauvre en graisses, riche en fibres, réservant une large place aux fruits et aux légumes : en matière de santé, les vertus du régime méditerranéen ne sont plus à démontrer ; mais qu'en est-il en économie ? Depuis une dizaine d'années, les pays de l'Union économique et monétaire (UEM) formant l'arc méditerranéen (France, Italie, Espagne, Grèce) s'astreignent à un régime similaire, consistant à redresser leur compétitivité. Passage sur la balance dans notre graphique de la semaine.

Transformation grecque

Au début des années 2010, la crise de l'euro révélait au grand jour les failles de l'UEM. Un empilement de dettes, principalement dues par les pays du Sud à ceux du Nord, menaçait alors de s'effondrer, faute d'ajustements de parités ou de transferts budgétaires possibles. Comme souvent en périodes troublées, les difficultés furent surmontées grâce au renforcement de la gouvernance : création d'un Mécanisme européen de stabilité, rachats de titres à grande échelle par la Banque centrale européenne (*quantitative easing*), etc. Quant à la correction des déséquilibres internes, elle est allée au-delà des cures plus ou moins sévère d'austérité qui se sont imposées aux États ; elle est aussi passée par une conversion des pays « décrocheurs » à la politique dite de l'offre : flexibilisation du marché du travail, maîtrise des coûts, simplifications administratives, soutien à l'innovation.

Pour quels résultats ? Ici, les écarts de compétitivité-prix s'apprécient au regard du mètre-étalon allemand et sont retracés par les coûts unitaires du travail, soit le rapport entre les salaires et charges horaires (principalement les cotisations sociales employeurs) et la productivité horaire. Le premier constat, qui vaut aussi confirmation, est que la Grèce a fourni un énorme effort. La chute de ses coûts unitaires par rapport à ceux de l'Allemagne (cf. *graphique*) fait mieux que corriger les dérives du passé : elle remet l'économie hellénique dans une position concurrentielle favorable, la meilleure qu'elle ait connue depuis son intégration à l'UEM¹.

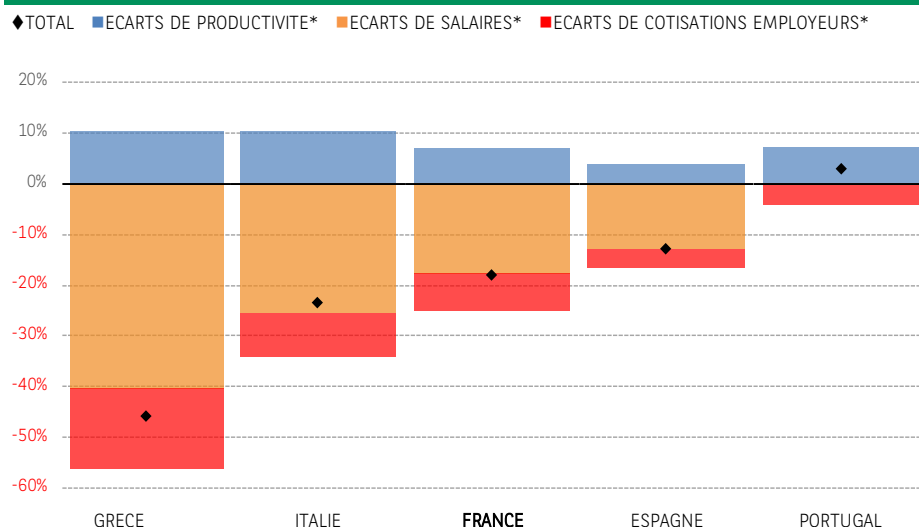
La France améliore son score

La sévérité de la cure grecque peut se mesurer au frein mis sur les salaires horaires et les charges attenantes, dont le recul atteint 18% en termes réels depuis 2012. Si aucun pays d'Europe n'est allé aussi loin en termes de modération salariale, beaucoup ont redressé leur compétitivité de manière similaire, l'Allemagne conservant ou augmentant son avantage en termes de productivité. C'est donc essentiellement par la maîtrise des coûts du travail que l'Italie, l'Espagne, dans une moindre mesure le Portugal, ont enregistré des progrès.

Quant à la France, elle n'a pas été absente du mouvement. Fin 2012, le rapport « Gallois » alertait sur les multiples signes de son décrochage : poids des charges attachées à l'emploi, pertes accélérées de parts de marché, déficit commercial récurrent, désindustrialisation. S'ensuivit une inflexion de la politique gouvernementale en faveur des entreprises, qui s'est ensuite prolongée. Résultat, au baromètre de la compétitivité intra-européenne, l'économie française est parmi celles qui améliore significativement son score (la hausse de ses coûts salariaux unitaires est de 18 points de pourcentage inférieure à celle de l'Allemagne depuis 2012). À l'heure où l'état des finances publiques interroge et où les conditions du commerce mondial se durcissent, il y a là un facteur de résilience à souligner.

¹ Le rapport des coûts salariaux unitaires (CSU) de la Grèce à ceux de l'Allemagne basé à 100 en 2000 (veille d'entrée dans l'UEM) se situe actuellement à 88. Depuis 2000, la Grèce a réduit ses CSU vis-à-vis de l'ensemble de ses principaux partenaires de l'UEM.

ÉVOLUTION DES COÛTS SALARIAUX UNITAIRES PAR RAPPORT A L'ALLEMAGNE (2012-2024)



* SUR UNE BASE HORAIRE, CONTRIBUTIONS

Lecture du graphique : Entre 2012 et 2024, la hausse des coûts salariaux unitaires en Italie affiche un écart de -24 point de pourcentage (pp) par rapport à celle constatée en Allemagne. Les salaires et charges contribuent à l'écart à hauteur de -34 pp, la productivité à hauteur de +10 pp.

SOURCES : EUROSTAT, ESTIMATIONS BNPP



RECHERCHE ÉCONOMIQUE GROUPE

ECOINSIGHT

Analyse approfondie de sujets structurels ou d'actualité

ECOPERSPECTIVES

Analyses et prévisions des principales économies, développées et émergentes

ECOFASH

Un indicateur, un événement économique majeur.

ECOWEEK

L'actualité économique de la semaine et plus...

ECOPULSE

Baromètre mensuel des indicateurs conjoncturels des principales économies de l'OCDE

ECOCHARTS

Panorama mensuel des dynamiques d'inflation au sein des principales économies développées

ECOTV

Quel est l'événement du mois ?

La réponse dans vos quatre minutes d'économie

GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

Un graphique hebdomadaire illustrant des points saillants dans l'économie

EN ÉCO DANS LE TEXTE

Le podcast de l'actualité économique

POUR RECEVOIR NOS PUBLICATIONS

ABONNEZ-VOUS SUR LE SITE ONGLET ABONNEMENT
voir le site des études économiques

ET

SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN
voir la page linkedin des études économiques

OU TWITTER
voir la page twitter des études économiques

Les informations et opinions exprimées dans ce document ont été obtenues de, ou sont fondées sur des sources d'information publiques réputées fiables, mais BNP Paribas ne garantit, expressément ou implicitement, ni leur exactitude, ni leur exhaustivité, ni leur mise à jour. Ce document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou autres placements. Il ne constitue ni du conseil en investissement, ni de la recherche ou analyse financière. Les informations et opinions contenues dans ce document ne sauraient dispenser l'investisseur d'exercer son propre jugement ; elles sont par ailleurs susceptibles d'être modifiées à tout moment sans notification et ne sauraient servir de seul support à une évaluation des instruments éventuellement mentionnés dans le présent document. Toute éventuelle référence à une performance réalisée dans le passé ne constitue pas une indication d'une performance future. Dans toute la mesure permise par la loi, aucune société du Groupe BNP Paribas n'accepte d'être tenue pour responsable (y compris en raison d'un comportement négligent) au titre de pertes directes ou découlant indirectement d'une utilisation des informations contenues dans ce document ou d'une confiance accordée à ces informations. Toutes les estimations et opinions contenues dans ce document reflètent notre jugement à la date de publication des présentes. Sauf indication contraire dans le présent document, il n'est pas prévu de le mettre à jour. BNP Paribas SA et l'ensemble des entités juridiques, filiales ou succursales (ensemble désignées ci-après « BNP Paribas »), sont susceptibles d'agir comme teneur de marché, d'agent ou encore, à titre principal, d'intervenir pour acheter ou vendre des titres émis par les émetteurs mentionnés dans ce document, ou des dérivés y afférents. BNP Paribas est susceptible notamment de détenir une participation au capital des émetteurs ou personnes mentionnés dans ce document, de se trouver en position d'acheteur ou vendeur de titres ou de contrats à terme, d'options ou de tous autres instruments dérivés reposant sur l'un de ces sous-jacents. Les cours, rendements et autres données similaires du présent document, y figurent au titre d'information. De nombreux facteurs agissent sur les prix de marché et il n'existe aucune certitude que les transactions peuvent être réalisées à ces prix. BNP Paribas, ses dirigeants et employés, peuvent exercer ou avoir exercé des fonctions d'employé ou dirigeant auprès de toute personne mentionnée dans ce document, ou ont pu intervenir en qualité de conseil auprès de cette (ces) personne(s). BNP Paribas est susceptible de solliciter, d'exécuter ou d'avoir dans le passé fourni des services de conseil en investissement, de souscription ou tous autres services au profit de la personne mentionnée aux présentes au cours des 12 derniers mois précédant la publication de ce document. BNP Paribas peut être partie à un contrat avec toute personne ayant un rapport avec la production du présent document. BNP Paribas est susceptible, dans les limites autorisées par la loi en vigueur, d'avoir agi sur la foi de, ou d'avoir utilisé les informations contenues dans les présentes, ou les travaux de recherche ou d'analyses sur le fondement desquels elles sont communiquées, et ce préalablement à la publication de ce document. BNP Paribas est susceptible d'obtenir une rémunération ou de chercher à être rémunéré au titre de services d'investissement fournis à l'une quelconque des personnes mentionnées dans ce document dans les trois mois suivant sa publication. Toute personne mentionnée aux présentes est susceptible d'avoir reçu des extraits du présent document préalablement à sa publication afin de vérifier l'exactitude des faits sur le fondement desquelles il a été élaboré.

Ce document est élaboré par une société du Groupe BNP Paribas. Il est conçu à l'intention exclusive des destinataires qui en sont bénéficiaires et ne saurait en aucune façon être reproduit (en tout ou partie) ou même transmis à toute autre personne ou entité sans le consentement préalable écrit de BNP Paribas. En recevant ce document, vous acceptez d'être engagés par les termes des restrictions ci-dessus.

BNP Paribas est constituée en France sous forme de société anonyme, et agréée et supervisée en tant qu'établissement de crédit par la Banque centrale européenne (BCE) et en tant que prestataire de services d'investissement par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et l'Autorité des marchés financiers (AMF). Le siège social de BNP Paribas est situé au 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris, France.

Les informations contenues dans le présent document peuvent, en tout ou partie, avoir déjà été publiées sur le site <https://globalmarkets.bnpparibas.com>.

Pour les avertissements par pays (Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suisse, Brésil, Turquie, Israël, Bahreïn, Afrique du Sud, Australie, Chine, Hong Kong, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Singapour, Corée du Sud, Taiwan, Thaïlande, Vietnam) veuillez consulter le document suivant :

https://economic-research.bnpparibas.com/LegalNotice/Markets_360_Country_Specific_Notices.pdf

© BNP Paribas (2025). Tous droits réservés.

Pour vous abonner à nos publications :

ÉTUDES ÉCONOMIQUES



Bulletin publié par les Etudes Economiques – BNP PARIBAS
Siège social : 16 boulevard des Italiens – 75009 PARIS / Tél : +33 (0) 1.42.98.12.34
Internet : www.group.bnpparibas - www.economic-research.bnpparibas.com
Directeur de la publication : Jean Lemierre
Directrice de la rédaction : Isabelle Mateos y Lago



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change